PRESIDENCE DU COMITE CENTRAL
DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES

CABINET MILITAIRE

CHANCELLERIE

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail - Démocratie - Paix

D E C R E T N° 80/259 DU 10/6/80

Portant nomination à titre normal dans l'Ordre de la médaille d'Honneur Congolais

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 de la République Populaire du Congo ;
(/u le décret 60/204 du 28 Juillet 1960, portant création de la Médaille d'Honneur Congolaise ;
(/u le décret 60/205 du 28 Juillet 1960 fixant les modalités d'attributions des décorations ;
(/u le décret 78/311 du 27 Avril 1978 modifiant le décret 60/204 du 28 Juillet 1960 ;
Sur proposition des Directions des Sociétés : Transport de Brazzaville et Brossette ;
Après avis de la chancellerie ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er : Sont nommés à titre normal dans l'ordre de la Médaille d'Honneur Congolais :

AU GRADE DE MEDAILLE DE BRONZE ARGENTE

MM.- GAZANIA Jean Marie, Statisticien, Société Brossette à B/ville.

- NAMIKA Marcel, Magasinier, Société Brossette à B/ville.

- KAYI Philippe, Magasinier, Société Brossette à B/ville.

- ONDONGO Camille, Employé de Bureau Société Brossette à B/ville.

- MBE Pierre Julien, Chef de Service Vente Société Brossette à B/ville

AU GRADE DE BRONZE PATINE

Mme.- ANDELI Pauline, Dactylographe Société de Transport à B/ville.

MM.- MALOUONA Léonard, Agent Technique des T.P. à B/ville.

.../...

MM.- OKEMBA Jean-Michel, Chef de Brigade Société de Transport à B/ville.

- BAKEKOLO Maurice, Chauffeur à B/ville.
- BRANDAO Manuel, Agent Technique à B/ville.
- NDOKI Abraham, Chauffeur à B/ville
- MOUPANDALE Simon, Contrôleur à B/ville.
- N'DALA Aaron, Mécanicien à B/ville.
- MABIALA Antoine, Contrôleur à B/ville.
- ALEBOU Pierre, Chauffeur Mécanicien à B/ville.
- MAMPASSI Fidèle, Chauffeur Société de Transport à B/ville.
- OLOUNDOU MATEMI Mathieu, Electricien à B/ville.
- BANZOUZI Pierre, Commis à B/ville.
- BAKALA Hérôme, Chef de Section à B/ville.
- ETALI Edouard, Chauffeur à B/ville.
- O B A Jean, Encaisseur à B/ville.
- MANDAKA Fidèle, Chef de Brigade à B/ville.
- ANTSIOU Bernard, Encaisseur à B/ville.
- N'ZALA Michel, Chauffeur à B/ville.
- MAHOUKA Jean Baptiste, Carreleur, Société Brossette à B/ville.
- TALANSI François, Vendeur, Société Brossette à B/ville.
- NSAMOUKOUNOU Dominique, Comptable, Brossette à B/ville.

ARTICLE 2 : Il sera fait application des prescriptions contenues dans le décret 60/205 du 28 Juillet 1960 fixant les modalités d'attributions des décorations.

ARTICLE 3 : Le présent Décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 10/06/1980

Le Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.-